

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE,

Parc éolien de la Brie des Etangs

Vos références: Les services de l'État dans la Marne Dossier ICPE éolien avis d'enquête publique du 27 10 2020.

Installation 8 aérogénérateurs et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Baye et Champaubert présentée par la société d'exploitation du parc éolien (SEPE) de la Brie des Etangs

observations à l'attention de Monsieur Patrick Roger, commissaire enquêteur

Monsieur,

Conformément aux dispositions relative à l'enquête publique en référence et suite à la lecture des différents dossiers relatifs à ce projet je vous prie de trouver ci-dessus 5 les remarques observations concernant des points essentiels de ce dossier.

1 Etude de l'impact acoustique du projet

Ambiance sonore A ce stade, il n'existe aucune certitude sur les nuisance sonores ; il est clair que les distance des éoliennes C1 et C2, voir carte jointe entrainera des nuisances sonores compte tenu des distances aux habitations : **750 m, 850m et 905 m**

Par ailleurs concernant le **niveau sonore à l'intérieur des habitations.**

Aucune mesure sonore n'a été faite à l'intérieur des maisons, fenêtres fermées puis ouvertes voir par 2.2 « condition de mesure » page 9/84 de l'étude d'impact acoustique du projet sous traitée à la société Sixtense par le promoteur.

Ceci en contradiction avec la norme NFS 31-01

La réglementation prévoit et demande des mesures réelles à l'intérieur de habitations et il est inacceptable que cette partie de l'étude sonore n'ait pas été réalisée.

2 Radars émissions hertziennes

La réception des **émissions de Télévision** qui ne manqueront pas d'être perturbées en particulier celles des habitations les plus proches.

3 Biodiversité :Protection de l' avifaune des chiroptères

La proximité immédiate des éoliennes C1 C7 C8 du bois de Baye, lieu privilégié de nidification très riche du point de vue avifaune et chiroptères n'est pas admissible: voir Pj N° 3 Positionnement éoliennes

4 Perte de valeur. pour les habitations proches:

Elle sera certaine de 30% ou plus : voir Pj N° 2 " Distance habitations"

5 Tourisme

Ce projet vient s'ajouter aux nombreux parcs éoliens déjà installés autour de l'axe Sézanne=> Montmirail qui sera dès lors jalonné d'éoliennes de grande hauteur visibles de tous les lieux touristiques ; monument de Mondement par exet conduira inévitablement à un désastre financier quant à la fréquentation de cette région

Sincères salutations

Francis TETREAU